



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E179265

VALABLE JUSQU'AU 25/06/2027

ÉDITÉ LE

21/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2019

Forme juridique : SAS

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DOUAI 848025730

Siret : 848 025 730 00021

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 3062921-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000/001670925/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000/001670925/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : ATHOME

Sigle : ATHOME

72 BOULEVARD DE LA LIBERTE
59400 CAMBRAI

Téléphone : 03 27 76 12 25

Portable : 06 40 50 03 74

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@athome-59.fr

Responsabilité légale :

QR DVP (883 225 021) / GP DVP (883 204 703) / PILARD GREGORY DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	10/06/2026
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/09/2026
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Chauffagiste, Couvreur, Électricien, Maçon, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste, Plombier)	10/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Poêle ou insert bois	30/04/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	16/09/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/09/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	26/06/2024
o Ventilation mécanique	26/06/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	26/08/2026
o Fenêtres de toit	26/08/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	26/06/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	26/08/2026
o Isolation des combles perdus	26/06/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.